

Elle s'insère en bas au bord supérieur du petit dentelé inférieur ; en haut, elle glisse sous le petit dentelé supérieur pour recouvrir le muscle splénius, sur lequel elle se perd ; en dedans, elle s'insère aux apophyses épineuses des vertèbres dorsales et au ligament interosseux correspondant ; en dehors, elle prend insertion sur l'angle des côtes. Cette aponévrose complète en partie la gaine ostéo-fibreuse dans laquelle sont contenus les muscles spinaux. Elle est destinée à offrir une certaine résistance à ces muscles, lorsqu'ils se contractent.

#### Muscles spinaux.

**Dissection.** — Lorsqu'on a étudié et enlevé le grand dorsal et le petit dentelé postérieur et inférieur, lorsqu'on a constaté le prolongement de l'aponévrose du petit oblique de l'abdomen et du feuillet postérieur du transverse sur la masse commune, cette masse se trouve découverte.

Il est difficile de séparer les muscles sacro-lombaire, long dorsal, transversaire épineux, dans la région lombaire ; une ligne jaunâtre, formée de tissu cellulaire, divise cette masse en deux moitiés, le sacro-lombaire en dehors et le long dorsal en dedans. Le transversaire épineux est complètement caché par le long dorsal à ce niveau.

Plus haut, ces trois muscles s'entre-croisent avec ceux de la nuque.

Le *sacro-lombaire* peut être étudié lorsqu'on a enlevé les deux petits dentelés, et par conséquent le rhomboïde ; il en est de même du *long dorsal*, situé en dedans du sacro-lombaire. Le *transversaire épineux* doit être étudié après la dissection complète de la plupart des muscles de la nuque, et en particulier du splénius et des complexus. Quand on enlève les muscles sacro-lombaire et long dorsal, on constate la présence des muscles *sur-costaux*.

Au nombre de trois, ces muscles sont constitués de dehors en dedans par le *sacro-lombaire*, le *long dorsal* et le *transversaire épineux*. Ils s'étendent de la partie inférieure à la partie supérieure du tronc. Ils constituent la couche profonde du dos, et sont par conséquent appliqués sur les os.

Confondus en bas en un seul tronc connu sous le nom de *masse commune*, ces trois muscles se séparent en haut et présentent des insertions distinctes. On voit donc que les noms sacro-lombaire, long dorsal et transversaire épineux ne s'appliquent qu'aux divisions supérieures de la masse commune.

Pour comprendre les nombreuses insertions de ces muscles, il suffit de se rappeler la disposition des apophyses épineuses et des apophyses transverses des vertèbres et la situation de l'angle des côtes.

**Masse commune aux muscles spinaux.** — Sous le nom de *masse commune*, ces muscles s'insèrent en bas sur la face posté-

rière du sacrum, sur les épines lombaires et sacrées, à la partie postérieure de la crête iliaque et à la tubérosité iliaque, enfin à la face antérieure de l'aponévrose lombaire.

Cependant on peut dire que le muscle *sacro-lombaire* prend plus particulièrement ses insertions sur la *tubérosité iliaque* et à la *partie externe de l'aponévrose lombaire*, et le muscle *long dorsal* à la *partie interne de cette même aponévrose* et à la *crête sacrée*. L'origine du *transversaire épineux* paraît se faire en avant des deux autres, sur la *face postérieure du sacrum*. Il est, en effet, complètement caché à son origine par les muscles sacro-lombaire et long dorsal.

Nous étudierons maintenant les divisions supérieures comme des muscles distincts.

#### VI. — MUSCLE SACRO-LOMBAIRE (fig. 44, 5).

Il prend naissance, en bas, à la partie externe de la masse commune, et s'insère plus particulièrement à la tubérosité iliaque et à la partie externe de l'aponévrose lombaire ; de là, ses fibres se dirigent en haut, et se terminent en se divisant en six faisceaux tendineux, petits et minces, qui s'insèrent à l'angle des six dernières côtes. Toutefois le faisceau qui va à la douzième côte est très-large.

Ce muscle constitue le sacro-lombaire proprement dit ou *portion d'origine*. Il ne se termine pas à la sixième côte, mais il s'accôle à un autre muscle qui le prolonge jusqu'à la troisième vertèbre cervicale, et qu'on appelle *portion de renforcement* du muscle sacro-lombaire ou *muscle cervical descendant*. Cette portion de renforcement prend naissance sur les tubercules postérieurs des apophyses transverses des cinq dernières vertèbres cervicales. Ces faisceaux se dirigent en bas en se confondant, pour se diviser de nouveau en autant de petits faisceaux tendineux qu'il y a de côtes. Ils s'insèrent sur l'angle de chacune d'elles. Les faisceaux qui s'insèrent aux six dernières côtes se placent en dedans des faisceaux d'origine, qu'ils croisent à angle aigu.

A tous ces faisceaux se joignent encore six petits tendons partis de l'angle des six premières côtes, et descendant dans l'épaisseur du muscle. Il y a donc dans ce muscle vingt-neuf faisceaux, six appartenant à la portion d'origine, les autres à la portion de renforcement. Parmi ceux-ci, il y en a cinq d'origine à la région cervicale, six d'origine aux six premières côtes, et douze de terminaison à toutes les côtes ; chaque côte est donc pourvue de deux faisceaux.

En résumé, le muscle sacro-lombaire se porte de la partie externe de la masse commune aux six dernières côtes ; il est renforcé par des faisceaux de renforcement qui partent des tubercules posté-

rieurs des apophyses transverses des cinq dernières cervicales, et qui se rendent aux angles de toutes les côtes.

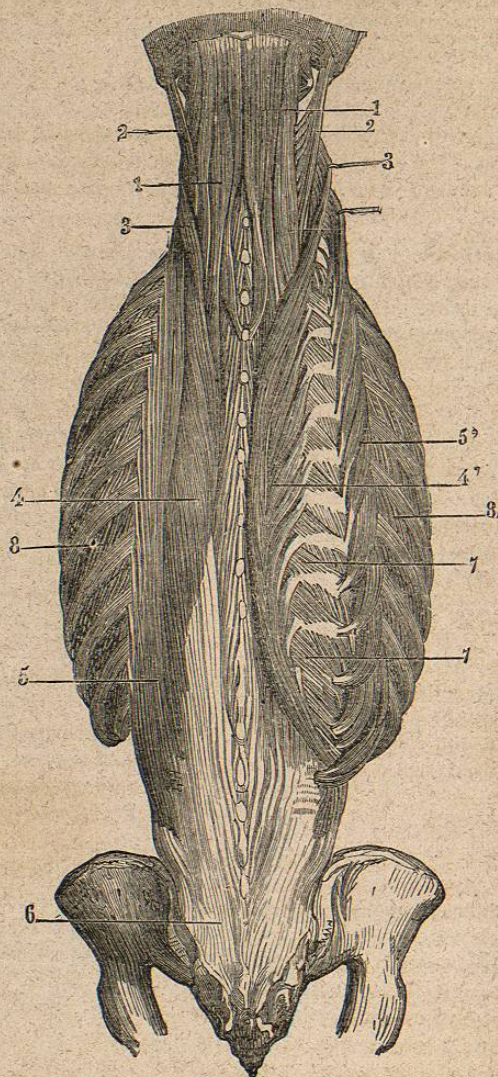


FIG. 41. — Muscles du dos et de la nuque.

1, 1. Grand complexus. — 2, 2. Petit complexus. — 3, 3. Transversaire du cou, se confondant en bas avec le long dorsal, 4, 4'. — 4. Long dorsal gauche découvert. — 4'. Long dorsal droit renversé en dedans. — 5. Sacro-lombaire avec ses faisceaux de renforcement. — 5'. Sacro-lombaire avec ses faisceaux de renforcement renversé en dehors. — 6. Masse commune des muscles spinaux. — 7, 7. Fibres des intercostaux externes.

Le transversaire épineux n'est pas numéroté. On peut le voir sur la figure entre le muscle long dorsal, 4, et les apophyses épineuses des vertèbres.

#### VII. — LONG DORSAL (fig. 41, 4, 4').

Il est constitué par la partie interne et postérieure de la masse commune. Séparé en bas du muscle sacro-lombaire par un interstice celluleux, il se porte verticalement en haut jusqu'à la première côte, où il se termine.

**Insertions.** — Il s'insère : 1° en bas, à la face antérieure de l'aponévrose lombaire, aux épines sacrées et lombaires ; 2° en haut, par deux ordres de faisceaux : des faisceaux externes, qui vont s'insérer au sommet des apophyses transverses des vertèbres lombaires, et sur les côtes au milieu de l'espace qui sépare l'angle de la côte de la tubérosité ; des faisceaux internes, s'insérant aux tubercules apophysaires des vertèbres lombaires et au sommet des apophyses transverses des vertèbres dorsales. Comme nous savons que l'angle de la côte se rapproche de l'apophyse transverse à mesure qu'on monte vers la première côte, nous devons comprendre la diminution insensible de ce muscle et sa terminaison en pointe à la première côte.

Indépendamment de ces faisceaux, les auteurs décrivent à ce muscle des faisceaux internes épineux. Il est plus simple de considérer ces faisceaux isolément et d'en faire un petit muscle isolé, connu depuis Winslow sous le nom de *long épineux* du dos. Ce muscle est formé de faisceaux arciformes, qui partent des apophyses épineuses des trois ou quatre premières vertèbres dorsales, et qui viennent s'insérer, en décrivant une courbe à concavité interne, aux sixième, septième, huitième et quelquefois neuvième vertèbres dorsales, en se confondant avec les fibres internes de l'aponévrose lombaire.

#### VIII. — TRANSVERSAIRE ÉPINEUX.

Parfaitement distinct dans toute son étendue, couché dans la gouttière vertébrale, qu'il remplit ; plus mince à la région dorsale qu'aux régions cervicale et lombaire, ce muscle se continue en haut jusqu'à l'axis. Il ne faudrait pas croire que ce muscle envoie vers les parties supérieures des faisceaux allongés, comme le sacro-lombaire ; il est constitué dans toute son étendue par une série de petits muscles juxtaposés, qui traversent obliquement la gouttière vertébrale.

**Insertions.** — Ces petits muscles, très-nombreux, prennent naissance : 1° à la région sacrée, sur les tubercules qui représentent les apophyses transverses des vertèbres sacrées ; 2° à la région lombaire, sur les tubercules apophysaires ; 3° à la région dorsale, sur les apophyses transverses ; 4° à la région cervicale, aux apophyses articulaires des cinq dernières vertèbres cervicales. De ces divers points d'insertion, ces petits muscles se dirigent en dedans et en haut, en s'appliquant aux lames des vertèbres, et ils viennent s'insérer au sommet des apophyses épineuses de toutes les vertèbres jusqu'à celles de l'axis, où s'insère le faisceau le plus volumineux.

**Rapports des muscles spinaux.** — 1° *A la partie inférieure*, la masse commune est recouverte par l'aponévrose lombaire et le feuillet postérieur de l'aponévrose du muscle transverse de l'abdomen. Elle recouvre les vertèbres et le muscle carré des lombes, dont elle est séparée par le feuillet moyen de l'aponévrose du muscle transverse.

2° *A la partie supérieure*, les muscles, en se séparant, affectent de nouveaux rapports. Le *transversaire épineux*, qui glisse le long de la gouttière vertébrale, recouvre les lames vertébrales et les ligaments jaunes ; il est recouvert de bas en haut par le muscle long dorsal, le long épineux du dos (de Winslow), le transversaire du cou et les complexes. Le *long dorsal* et le *sacro-lombaire* restent accolés, le sacro-lombaire recouvrant le long dorsal. Ils s'insinuent en haut entre les muscles de la nuque, où ils sont séparés du transversaire épineux par la deuxième couche de cette région, transversaire du cou, grand et petit complexus. Ils sont recouverts, de bas en haut, par le petit dentelé postérieur et inférieur, l'aponévrose intermédiaire aux deux dentelés, le grand dorsal, le splénus, le rhomboïde, le petit dentelé postérieur et supérieur, et ils recouvrent les côtes, les muscles intercostaux externes et les sur-costaux.

**Action.** — Ces muscles sont extenseurs de la colonne vertébrale. Ils l'inclinent latéralement, lorsqu'ils se contractent d'un seul côté.

## 2° Muscles de la nuque.

### I. — SPLÉNIUS (fig. 40).

Muscle aplati, mince, allongé.

**Dissection.** — Faites les mêmes incisions que pour la préparation du trapèze ; de plus, faites partir une incision horizontale de la protubérance occipitale externe à la partie supérieure du conduit auditif externe. Disséquez la peau de la ligne médiane vers les parties latérales, et vous mettez successivement à nu, de dedans en dehors, le trapèze, le splénus

et le sterno-cléido-mastoïdien. Pour découvrir complètement le splénus, enlevez le trapèze et soulevez l'extrémité supérieure du sterno-cléido-mastoïdien. Du même coup, on prépare le splénus et l'angulaire.

**Insertions.** — 1° *Fixes.* A la moitié inférieure du raphé médian cervical postérieur, aux apophyses épineuses des sixième et septième vertèbres cervicales, des cinq ou six premières dorsales et aux ligaments interépineux correspondants. 2° *Mobiles.* Par deux faisceaux distincts : l'un, qui constitue le *splénus capitis* des anciens, s'insère aux deux tiers externes de la ligne courbe supérieure de l'occipital et à la moitié inférieure de la face externe de l'apophyse mastoïde ; l'autre, qui constitue le *splénus cervicis*, va s'insérer par deux faisceaux volumineux aux apophyses transverses de l'atlas et de l'axis.

Les fibres de ce muscle sont dirigées obliquement en haut et en dehors.

**Rapports.** — 1° Il est recouvert, de haut en bas, par le sterno-cléido-mastoïdien, l'angulaire, le trapèze, le petit dentelé supérieur et le rhomboïde ; 2° il recouvre les muscles de la deuxième couche, le long dorsal et le sacro-lombaire.

**Action.** — Extenseur de la tête ; quand un seul splénus se contracte, il est rotateur de la tête et porte la face de son côté.

### II. — ANGULAIRE DE L'OMOPLATE (fig. 40).

Muscle long, aplati, situé sur les parties latérales de la nuque.

**Insertions.** — 1° *Fixes.* Par cinq faisceaux tendineux, aux apophyses transverses de l'atlas et de l'axis, et aux tubercules postérieurs des apophyses transverses des deux ou trois vertèbres suivantes. 2° *Mobilité.* A l'angle supérieur de l'omoplate et à toute la partie du bord spinal située au-dessus de l'épine. Ses fibres se dirigent en bas et un peu en dehors.

**Rapports.** — 1° Il est recouvert par le trapèze, le sterno-cléido-mastoïdien et la peau ; 2° il recouvre le splénus, le sacro-lombaire, le transversaire du cou et le petit dentelé supérieur.

**Action.** — Il élève l'angle supérieur de l'omoplate, et abaisse par conséquent le moignon de l'épaule.

### III. — GRAND COMPLEXUS (fig. 40 et 41).

**Dissection.** — Pour préparer le grand complexus, on enlève le trapèze, qu'on renverse du côté opposé, et les insertions spinales du splénus, qu'on porte en haut. En écartant ensuite le long dorsal et le sacro-lombaire, on voit la partie inférieure du complexus qui sépare ces muscles

du transversaire épineux. Le transversaire du cou se trouve ainsi préparé. Il en est de même du petit complexus, pour lequel il aurait suffi d'enlever le splénus.

**Insertions.** — 1° *Fixe.* Par une dizaine environ de petits faisceaux tendineux allongés, aux tubercules postérieurs des apophyses transverses des cinq dernières vertèbres cervicales et aux apophyses transverses des cinq premières dorsales. 2° *Mobile.* Au tiers interne de l'espace rugueux qui sépare les deux lignes courbes de l'occipital.

Ses fibres se dirigent en haut et un peu en dedans.

**Rapports.** — 1° Il est recouvert, de haut en bas, par le trapèze, le splénus, le petit complexus, le transversaire du cou et le long dorsal; 2° il recouvre les muscles droits et obliques de la couche profonde et le transversaire épineux.

**Action.** — Extenseur de la tête. Quand un seul complexus se contracte, il est rotateur de la tête et porte la face du côté opposé.

#### IV. — PETIT COMPLEXUS (fig. 41).

Situé sur les côtés de la nuque, ce muscle représente la portion cervicale du grand complexus.

**Insertions.** — 1° *Fixe.* Aux tubercules postérieurs des apophyses transverses des cinq dernières vertèbres cervicales. 2° *Mobile.* Au sommet de l'apophyse mastoïde et à la partie externe de l'espace rugueux qui sépare les deux lignes courbes de l'occipital.

**Rapports.** — 1° Il est recouvert par le transversaire du cou, l'angulaire et le splénus; 2° il recouvre la portion cervicale du grand complexus, et les muscles petit oblique et grand oblique à leur partie externe.

**Action.** — Il incline la tête de son côté.

#### V. — TRANSVERSAIRE DU COU (fig. 41).

Allongé, situé à la partie inférieure de la nuque et supérieure du dos, ce muscle est formé de faisceaux arciformes.

**Insertions.** — 1° *Fixe.* Aux apophyses transverses des cinq premières vertèbres dorsales. De là ses fibres se portent verticalement en haut, en décrivant une courbe à concavité interne. 2° *Mobile.* Aux tubercules postérieurs des apophyses transverses des cinq dernières vertèbres cervicales.

**Rapports.** — 1° Il est recouvert par le splénus, l'angulaire, le sacro-lombaire et le long dorsal; 2° il recouvre les deux complexus, sur lesquels il est immédiatement appliqué.

**Action.** — Extenseur du cou.

#### VI. — GRAND DROIT POSTÉRIEUR DE LA TÊTE.

**Dissection.** — Les muscles profonds de la nuque, obliques et droits, se trouvent presque naturellement préparés lorsqu'on enlève le complexus et le splénus. Il est bon de les préparer sur les deux côtés de la ligne médiane en même temps. Il faut conserver la branche postérieure du premier nerf cervical, qui se trouve dans un triangle formé par le grand droit, le grand oblique et le petit oblique, et étudier les rapports de ces muscles avec l'artère vertébrale, qui passe vers leur partie profonde et externe.

Les muscles interépineux, pour être aperçus, nécessitent l'étude préalable et l'arrachement des transversaires épineux.

Ce petit muscle, fusiforme, s'insère *en bas* à l'apophyse épineuse de l'axis, et se dirige en haut et en dehors, pour s'insérer sur la ligne courbe inférieure de l'occipital. Il est recouvert par le petit oblique à sa partie supérieure, et par le grand complexus. Il recouvre les os et les articulations.

Il est extenseur de la tête. Quand un seul se contracte, il porte la face de son côté.

#### VII. — PETIT DROIT POSTÉRIEUR DE LA TÊTE.

Ce petit muscle, triangulaire, s'insère par son sommet sur le tubercule postérieur de l'atlas, et par sa base sur la dépression située à côté de la crête occipitale externe, au-dessous de la ligne courbe inférieure. Il est recouvert par le grand complexus; il recouvre l'articulation occipito-atloïdienne. Il est extenseur de la tête.

#### VIII. — GRAND OBLIQUE.

Appelé aussi oblique inférieur, ce muscle, fusiforme, s'étend de l'apophyse épineuse de l'axis, au-dessous du grand droit, à l'apophyse transverse de l'atlas. Recouvert par les complexus, il recouvre l'articulation atloïdo-axoïdienne. Il est rotateur de la tête, il porte la face de son côté.

#### IX. — PETIT OBLIQUE.

Appelé aussi oblique supérieur, ce muscle s'insère en bas à l'apophyse transverse de l'atlas, et en haut à la ligne courbe inférieure de l'occipital, où il recouvre l'insertion supérieure du grand droit.

Placé au-dessous du splénius, ce muscle est extenseur de la tête et non *rotateur*, car l'articulation occipito-atloïdienne, qui appartient aux condyliennes, ne peut présenter de rotation.

Les muscles obliques et le muscle grand droit forment un triangle équilatéral, au milieu duquel on aperçoit la branche postérieure du premier nerf cervical, qui anime les quatre muscles profonds, et l'artère vertébrale. Les deux muscles grands droits forment, en se réunissant, un triangle dont la base est formée par la ligne courbe inférieure de l'occipital. Les deux muscles petits droits forment un triangle, plus petit, inscrit dans le triangle des muscles grands droits.

#### X. — INTERÉPINEUX.

Petits muscles disposés par paires, formant des languettes charnues étendues des deux tubercules de l'apophyse épineuse de la vertèbre qui est au-dessus aux deux tubercules de la vertèbre qui est au-dessous. Ils sont au nombre de dix en général, cinq de chaque côté : la première paire est située entre l'axis et la troisième vertèbre cervicale. Du tissu cellulaire sépare les deux muscles d'une même paire ; le transversaire épineux est situé en dehors.

*Vaisseaux et nerfs des muscles de la région postérieure du tronc.*

Les *artères* viennent principalement des lombaires, des intercostales, des scapulaires, des vertébrales et de l'occipitale.

Les *nerfs* viennent des branches postérieures des *nerfs rachidiens*. En outre, le trapèze reçoit un rameau du *plexus cervical* et un du *spinal* ; le rhomboïde et le grand dorsal sont animés tantôt par le *plexus cervical*, tantôt par le *plexus brachial*.

#### § 2. — Aponévroses de la région postérieure du tronc.

1<sup>o</sup> *Région cervicale postérieure ou nuque.* — On y remarque un ligament, *raphé médian cervical postérieur*, étendu de la protubérance occipitale externe à l'apophyse épineuse de la sixième vertèbre cervicale, et formé par l'entre-croisement des aponévroses des muscles trapèze, splénius, petit dentelé et rhomboïde d'un côté, avec celles des muscles du côté opposé. De ce raphé, on voit partir une lamelle fibreuse qui se dirige en avant, sépare les deux muscles grands complexus, et fournit une lamelle fibreuse entre le grand et le petit droit postérieur. Au niveau du raphé, les muscles de la nuque, excepté ceux de la couche profonde, ne prennent aucune insertion sur les apophyses épineuses.

2<sup>o</sup> *Région dorsale.* — La plupart des aponévroses des muscles d'un côté s'entre-croisent avec celles du côté opposé, et forment les ligaments interépineux.

3<sup>o</sup> *Région lombaire.* — On y trouve deux aponévroses : 1<sup>o</sup> l'aponévrose lombaire ; 2<sup>o</sup> l'aponévrose du muscle transverse de l'abdomen, formant ensemble l'aponévrose abdominale postérieure.

L'*aponévrose lombaire*, ou *aponévrose du grand dorsal*, triangulaire, blanche, très-épaisse, occupe la région lombaire et la région sacrée. Son bord interne, le plus long, correspond à la ligne médiane, où il est confondu avec celui du côté opposé. Son bord inférieur et externe s'insère sur la moitié postérieure de la lèvre externe de la crête iliaque, où elle se confond avec les insertions du muscle grand fessier. Son bord supérieur et externe donne naissance aux fibres charnues du muscle grand dorsal. Sa face postérieure est en contact avec la peau ; sa face antérieure, confondue avec l'aponévrose des muscles spinaux, *aponévrose spinale*, donne insertion aux fibres charnues des muscles spinaux.

Cette aponévrose est formée par l'accolement de plusieurs feuillets aponévrotiques difficiles à séparer. De la superficie vers la profondeur, ces feuillets sont : 1<sup>o</sup> l'aponévrose d'insertion du grand dorsal ; 2<sup>o</sup> celle du petit dentelé inférieur ; 3<sup>o</sup> celle du petit oblique de l'abdomen ; 4<sup>o</sup> le feuillet postérieur de l'aponévrose du muscle transverse ; 5<sup>o</sup> l'aponévrose spinale.

L'*aponévrose du muscle transverse* est divisée dans cette région en trois feuillets verticaux. Le feuillet postérieur concourt à former l'aponévrose lombaire. Le feuillet moyen s'insère au sommet des apophyses transverses des vertèbres lombaires, et forme avec le postérieur une gaine qui renferme les muscles spinaux. Le feuillet antérieur s'insère à la base des apophyses transverses des mêmes vertèbres, et forme avec le moyen une gaine dans laquelle est contenu le muscle carré des lombes (voy. fig. 32 et 34).

#### ARTICLE IV.

##### MUSCLES INTÉRIEURS DU TRONC.

Diaphragme.  
Psoas-iliaque.  
Petit psoas.  
Carré des lombes.  
Intertransversaires des lombes.  
Triangulaire du sternum.

**Dissection.** — Pour préparer le diaphragme, il importe que l'une des cavités thoracique ou abdominale ne soit pas ouverte ; sans cette précaution, le muscle s'affaisse. Il vaut donc mieux, si cela se peut, étudier ce muscle sur deux sujets : d'un côté, on étudiera la face supérieure ; de